



Objet : communiqué concernant la Forge à Belleville

Paris le 27 Avril 2009

L'attribution, par la Mairie de Paris, de la gestion de la Forge à l'association T.R.A.C.E.S. fait l'objet d'une campagne médiatique de contestation de la part de l'association "La Forge de Belleville".

Cette campagne est illégitime, tant sur le plan de la procédure que sur celui de la place des artistes dans le projet.

Sur le plan de la procédure, il convient de rappeler que la Forge est un espace public, appartenant à la Mairie de Paris, dont la restauration a été financée par les impôts locaux, donc par la collectivité des parisiens. Nul ne peut donc prétendre s'approprier durablement à des fins privées ce lieu qui appartient au public. La Mairie délègue son pouvoir de gestion de ce lieu conformément à une procédure publique et périodique d'appel à candidature auquel les associations la Forge de Belleville et T.R.A.C.E.S. ont répondu.

L'association T.R.A.C.E.S. a remporté cet appel d'offre au terme de la procédure régulière. A notre connaissance, l'association la Forge de Belleville n'a pas émis de réserves sur le contenu du marché auquel elle a répondu. Le résultat de l'appel d'offre connu, cette association, a lancé plusieurs procédures pour l'invalider. C'est son droit le plus stricte. Par contre, le fait d'avoir porté la contestation sur le terrain médiatique - pétition en septembre - et politique (le tout agrémenté de courriers diffamatoires) avant même que le résultat de l'appel d'offre soit connu témoigne d'une conception douteuse de l'Etat de droit et du respect des procédures légales ; tout comme la critique *a posteriori* du contenu du marché proposé par la Mairie de Paris témoigne d'une insigne mauvaise foi.

La même incohérence a présidé à l'attitude de l'association la Forge de Belleville quant à la médiation entreprise par la Mairie de Paris le lundi 20 avril. Deux heures de discussion sur tous les points soulevés par l'association la Forge de Belleville avaient donné lieu d'une part à la rédaction d'un protocole et d'autre part à la mise en place d'un comité de suivi. L'association la Forge de Belleville n'a donné aucune suite, qualifiant la médiation de « mascarade », réactivant sa campagne médiatique - pétition en ligne le 22/04/09 - et provoquant une situation de blocage empêchant ainsi l'association T.R.A.C.E.S. de mettre en œuvre son projet.

L'association T.R.A.C.E.S. a remporté l'appel d'offre sur un projet artistique ouvert sur le quartier. La place des artistes y est donc primordiale.

Nous refusons de considérer ce site comme un espace compartimenté de production ou de stockage privé et fermé sur lui-même et qui ne s'ouvrirait au quartier que lors d'un rendez-vous annuel et de quelques soirées.

L'association la Forge de Belleville se prévaut d'avoir sauvé le site de l'appétit des promoteurs immobiliers et tirerait de ce fait d'arme le droit de l'occuper à jamais. C'est faux, à double titre.

- D'une part les artistes qui ont eu le cran de s'opposer aux bulldozers n'étaient pas seuls, habitants du quartier et élus les ont alors soutenus dans cette lutte et d'autres se souviennent que les ateliers du site furent un temps des lieux d'échanges partagés avec la population du quartier.

- D'autre part aucun des artistes aujourd'hui présents sur le site était du nombre de ces pionniers. C'est hélas presque une constante que ceux qui mènent les combats les plus justes ne sont pas ceux qui en tirent profit.

Au crédit de certains artistes auto-proclamés « historiques » du site il faut porter la naissance de l'association la Forge de Belleville et la négociation de conventions d'occupation avec la Mairie de Paris. Pour autant ces conventions n'ont jamais avalisé l'existence d'ateliers pérennes (type atelier privé) et ont toujours fait référence à une gestion associative à vocation culturelle incluant l'ouverture sur le quartier. Comme souvent, ces engagements furent honorés dans les débuts (cours aux enfants, concerts), puis de moins en moins pour en arriver à la situation que nous connaissons : une série d'ateliers de type privé vivant, au mieux, dans l'ignorance les uns des autres. Ce n'est pas faire injure aux artistes présents que d'en faire le constat et c'est le triste lot de beaucoup d'espaces culturels incapables de se renouveler et d'animer un projet commun. Nous sommes plus que septiques quand « la collégiale » invoque « la précarité de l'artiste » alors même que certains sont présents depuis plus de 10 ans. Comment peut-on en outre déceimment parler "d'expropriation" alors qu'il s'agit d'un espace public?

Cette situation de transformation de fait d'espaces du domaine public en autant de rentes de situation et l'absence de tout élan artistique collectif sur le site, l'association T.R.A.C.E.S. en a fait l'expérience les trois années où elle fut membre de la Forge de Belleville. Pendant cette période, jamais il ne lui fut reconnu une légitimité égale à celle des autres occupants du lieu (en fin de compte la « Collégiale » nous exclu !). C'est donc en connaissance de cause que notre association a répondu à l'appel d'offre de la Mairie et s'est posée la question de savoir comment cet espace dédié aux artistes pouvait vivre de manière dynamique au sein du quartier sans retomber dans les travers actuels.

Pour y parvenir nous avons mis en avant une série d'exigences éthiques (statut professionnel de l'artiste et critères d'attribution d'atelier) et fait le choix du modèle de résidence participative .

- Dans sa réponse au marché l'association T.R.A.C.E.S. s'est attachée à ce que le droit professionnel des artistes soit respecté:
 - Droit d'exposition et rémunération en droit d'auteur dès l'instant où les artistes sont inscrits à la Maison des Artistes. En cela nous avons été surpris d'apprendre que l'association la Forge de Belleville dans sa réponse au marché refusait le budget octroyé par la Mairie et proposait des interventions pédagogiques bénévoles.
 - Transparence dans la mise en place de la commission d'attribution des ateliers. Il n'est pas besoin de s'appesantir sur l'opacité des procédures suivies jusqu'alors (cooptation, sous-location partielle, etc).
- Nous avons choisi le principe de résidence participative dans un quartier où l'espace est rare. Et ainsi de donner la possibilité aux artistes de réaliser des projets innovants et entre autre de favoriser l'éclosion de jeunes talents. La démarche privilégiée par T.R.A.C.E.S. est celle de l'ouverture, de la multiplication des interactions entre artistes et de permettre une plus grande diffusion de leur travail.

Pour conclure, nous voudrions rétablir certaines de nos positions déformées par la campagne de communication de l'association La Forge de Belleville :

- Venir à la Forge sur projet ne subordonne en rien les artistes à notre association. C'est avant tout le moyen de conjuguer avec dynamisme recherches artistiques et ouverture sur l'art. Les artistes ne sont redevables d'aucune « commande sociale ».
- Une proposition individuelle de discussion sur la participation à notre projet à été adressée à chacun des artistes présents sur le site. Plusieurs, « historiques » pour certains, ont répondu favorablement à ce nouveau souffle.

- Concernant les artistes n'ayant pas donné suite à notre proposition, des critères de négociation ont été établis en concertation avec Madame Catherine Binon (snappcgt) déléguée par la Forge de Belleville lors de la médiation tentée par la Mairie regroupé dans l'article 3 du protocole.

_____ « Peuvent rester et être renouvelés sur le site de La Forge les artistes :

- acceptant le cadre mis en place par le marché
- affiliés à la maison des artistes
- ne disposant pas d'un atelier ni d'un atelier-logement de la Ville de Paris par ailleurs
- présents sur le site de façon continue
- percevant à titre principal des rémunérations au titre de la vente de leurs œuvres ou de leurs activités d'artistes »

La campagne médiatique indécente de l'association la Forge de Belleville n'a que trop duré. Il est grand temps que ces artistes retrouvent le sens de la "responsabilité collective" qui animait ce lieu à son origine et que T.R.A.C.E.S. entend restaurer.

L'Art dans la cité est une réalité au quotidien qui ne saurait être ignorée dans le quartier de Belleville riche en histoire et qui présente aujourd'hui un cas particulier de mixité culturelle et sociale. Les dossiers de candidatures que nous recevons montrent à quel point les rapports entre l'art, la culture et l'environnement social et urbain sont des préoccupations artistiques contemporaines. Nous nous en félicitons.

A ce jour nous poursuivons activement notre projet et nous vous donnons donc rendez vous les 26 27 28 juin pour une grande manifestation artistique.



[T.R.A.C.E.S.](#)

[à la Forge](#)

23 / 25 rue Ramponeau

75020 Paris

06 03 79 77 09

courriel: contact@tracesalaforge.org

site: <http://tracesalaforge.org>